

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Pastel Bernèche, chef de programme PCI

DATE : 15 juillet 2021

OBJET : **CONSIGNES DE DISTANCIATION - MESURES DE
PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION DES INFECTIONS**

Alors que plusieurs allègements ont été annoncés dans la population quant aux mesures de prévention, nous désirons aviser que **la distanciation est toujours maintenue à deux mètres** dans nos installations et à l'extérieur, sur les terrains appartenant au CISSS des Laurentides.

Les indications de la CNESST et de l'INSPQ demeurent inchangées pour l'ensemble du personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

Nous profitons également de cette communication pour vous rappeler que la majorité des recommandations sont toujours en vigueur. Nous nous assurons de communiquer rapidement tout changement relativement à la prévention et au contrôle des infections.

Voici un rappel des deux changements récents :

- [2021-07-06 Fin des registres pour les visiteurs en milieu hospitalier](#)
- [2021-06-11 Modification des directives de la CNESST sur le port du masque de procédure dans nos installations](#)

Un grand merci de votre collaboration.